



Liste des documents constituant le dossier d'inscription du lycée Delambre

L'INSCRIPTION SERA DEFINITIVE LORSQUE **TOUS** CES DOCUMENTS SERONT RENDUS

Pour les nouveaux inscrits

- La fiche d'orientation reçue avec le bulletin du troisième trimestre (3^e et 2nde)
- Les deux derniers bulletins trimestriels
- Certificat de sortie (Exeat) de l'établissement que quitte l'élève.
- La fiche de choix des enseignements d'exploration et des enseignements facultatifs (2nde)
- La fiche infirmerie.
- La photocopie de l'ASSR.
- Une photocopie du livret de famille.

Pour tous les élèves

- La **fiche « Dossier d'inscription »**
- La **fiche secrétariat** doit être **totale**ment remplie avec le plus grand soin ; en cas de réinscription, seules les modifications devront être surimposées **EN ROUGE** sur cette feuille, notamment la scolarité de la prochaine année scolaire 2010-2011 dans le paragraphe "Scolarité de l'année en cours" (Division – régime - options ...)
- La **fiche financière** (renseignement intendance) où la désignation d'un responsable financier est obligatoire pour les DP et les internes.
- Copie des certificats des différentes vaccinations obligatoires** pour toutes les classes. En plus, pour les élèves de STL, ces vaccinations doivent comporter l'hépatite B et la diphtérie (à fournir chaque année).
- La **fiche d'accusé de réception du règlement intérieur** et d'autorisation de sortie.
- 4 photographies d'identité récentes**, non séparées, portant au dos, sur chacune d'entre elles, le nom, le prénom et la section.
- Un relevé d'identité bancaire (RIB)** ; y ajouter les nom et prénom de l'élève.
- Une photocopie d'une pièce d'identité** pour les inscriptions aux examens.
- IMPORTANT : se munir de la carte Coursus le jour de l'inscription.**

Pour les internes

- La **fiche d'internat** avec le nom d'un correspondant (obligatoire).
- Joindre à la **fiche infirmerie la photocopie de la carte vitale de votre enfant** s'il a au moins 16 ans ou la vôtre s'il a moins de 16 ans, joindre également la **photocopie de votre carte mutuelle**.

Activités périscolaires

- Si votre enfant souhaite participer aux activités du foyer (cafeteria, Tv, jeux, etc.), être inscrit à l'UNSS ou au passeport culturel (2 spectacles gratuits au minimum), **une participation volontaire** est demandée :
 - **FSE** : 5 Euros - (établir un chèque à l'ordre du FSE du lycée Delambre)
 - **ASSOCIATION SPORTIVE** : 2 Euros - (établir un chèque à l'ordre de Association sportive du lycée J.-B. Delambre)
 - **PASSEPORT CULTUREL** : 4 Euros - (établir un chèque à l'ordre du lycée Delambre)